

Recommandations de la commission de l'aménagement et de l'environnement liées à la proposition du Conseil administratif du 28 mai 2014 en vue de l'ouverture d'un crédit brut de 1 044 100 francs destiné aux travaux d'aménagement du sentier des Saules, dont à déduire 53 000 francs à la charge du Canton de Genève, soit un crédit net de 991 100 francs.

RECOMMANDATIONS

(acceptées par le Conseil municipal
lors de la séance du 17 février 2015)

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif de prévoir un ou deux emplacements collectifs pour des grillades.

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif de tenir compte de la phase test de 2011 concernant le revêtement afin que le nouveau ne pose pas de problème similaire.